



Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères de l'Est et du Nord de l'Eure (SYGOM)
(Siren : 252701990)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Les Andelys
Arrondissement	Andelys
Département	Eure
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	18/06/1976
Date d'effet	18/06/1976

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Franck GILARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	13, rue Lavoisier
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	27700 Andelys (les)
Téléphone	02 32 54 47 64
Fax	02 32 54 47 96
Courriel	sygom.andelys@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	94 155
Densité moyenne	89,33

Périmètres

Nombre total de membres : 11

- Dont 5 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
27	Bouchevilliers (212700983)	73
76	Croisy-sur-Andelle (217602010)	542
76	Le Héron (217603588)	249
27	Martagny (212703920)	143
76	Morville-sur-Andelle (217604552)	294

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
27	CC de l'Andelle (242700284)	CC
27	CC des Andelys et de ses Environs (242700631)	CC
27	CC du Canton de Lyons la Forêt (242700417)	CC
27	CC du Canton d'Etrépagny (242700441)	CC
27	CC Eure-Madrie-Seine (242700623)	CC
27	CC Gisors Epte Lévière (242700656)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>gestion des déchetteries</i> Par substitution
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>La communauté de communes Eure Madrie Seine adhère au SYGOM sauf GAILLON . Pour Gaillon : - la collecte des ordures ménagères est assurée par la communauté de communes Eure Madrie Seine - le traitement des ordures ménagères est assuré par le SETOM</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)